



ACCÈS INTERDIT - EST

À l'exception des autoroutes indiquées en **ROUGE** sur cette carte, vous êtes autorisé à circuler sur toutes les routes qui portent un numéro.

ITINÉRAIRES INTERDITS

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR :

- A. Route translabradorienne (route 500) de Happy Valley-Goose Bay à Labrador City
- B. Route 389 de Labrador City à Baie Comeau
- C. Route 510 de Red Bay à Happy Valley-Goose Bay
- D. St. Pierre et Miquelon

QUÉBEC:

- E. Route 167 nord de La Doré
- F. Route 109 et route de la Baie James aux États-Unis :

USA:

- G. Île de Manhattan, New York